

Désignation d'un représentant des personnels du CA au Conseil de service du SIMPPS.

Conseil d'administration du 9 mars 2020

Délibération 2020/03/CA-023

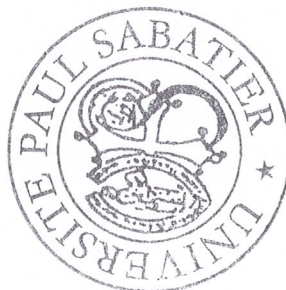
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

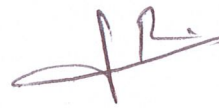
Vu la convention constitutive du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS), notamment son article 9 ;

Vu les candidatures en séance ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent Madame Myriam CARCASSES, élue dans le collège des enseignants-chercheurs, pour représenter le Conseil d'administration au conseil de service du SIMPPS.



Toulouse, le 9 mars 2020
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0